

Appel à Candidatures GRDF_AO_141978 - 2021/S 045-113915

Prestations de production cartographique relatives aux opérations de flux et de stock

Précisions et réponses aux questions des candidats n°2

QUESTIONS

1- Les Liasses fiscales 2017 - 2018 -2019 doivent-elles avoir une nomination particulière ?

REPONSE : Contrairement à ce qui est indiqué par erreur sur la plateforme SECOIA et conformément à ce qui est indiqué sur l'avis de marché les liasses fiscales 2017-2018-2019 ne font pas partie des documents et attestations à joindre.

Le nommage des documents est indiqué dans le Dossier de Candidature.

2 - Lors d'une candidature en groupement, devons-nous envoyer le dossier de candidature en deux sous-répertoires (un pour chaque société) ou pouvons-nous regrouper les documents des deux sociétés en respectant la nomination ?

REPONSE : Dans le cadre d'une réponse en groupement, le dossier de candidature doit être complété par chacun des membres du groupement : chaque membre du groupement doit renseigner chacune des rubriques et fournir l'ensemble des documents demandés.

3 - Lorsque l'exercice comptable est en cours d'année (exemple de Juillet à Juin) devons-nous vous fournir les bilans :

- du 01/07/2017 au 30/06/2018 (pour le 31.12.2017)
- du 01/07/2018 au 30/06/2019 (pour le 31.12.2018)
- du 01/07/2019 au 30/06/2020 (pour le 31.12.2019)

Ou

- du 01/07/2016 au 30/06/2017 (pour le 31.12.2017)
- du 01/07/2017 au 30/06/2018 (pour le 31.12.2018)
- du 01/07/2018 au 30/06/2019 (pour le 31.12.2019)

REPONSE : Dans le cas d'un exercice comptable établi sur 2 années civiles, merci de prendre l'année de clôture de l'exercice comme référence. Par exemple, pour l'année 2019, il convient de renseigner les données de l'exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019